

Description de la Dotation du jeu-concours « BELAMBRA CLUBS » organisé sur l'antenne de la radio OUI FM, du samedi 15 novembre au vendredi 21 novembre 2025 :

- Un lot à gagner Chez BELAMBRA CLUBS, comprenant :
 - 1 séjour d'une valeur de 1 200 € TTC à valoir chez Belambra Clubs et Hôtels.

Le lot devra être utilisé selon planning fourni par l'organisateur.

Le gagnant sera désigné par tirage au sort.

Le gagnant recevra une notification de gain et l'organisateur contactera directement le gagnant pour les modalités.

Aucune autre date en dehors de celle notifiée par l'organisateur pourra être utilisée par le gagnant pour assister à l'évènement.

Les auditeurs souhaitant participer au jeu-concours devront s'inscrire via le site internet <http://www.ouifm.fr> .

Les données personnelles collectées dans le cadre de ce jeu-concours, sont nécessaires pour la délivrance des gains. Ainsi, seuls les participants ayant correctement renseigné les champs demandés, pourront participer au tirage au sort.

Tous les frais non explicitement mentionnés sont exclus de la présente dotation et restent à la charge exclusive du gagnant.

Les présentes sont adossées au règlement jeu-concours annuel de la radio : <https://www.ouifm.fr/reglements> . Les clauses du règlement jeu-concours annuel s'appliquent sauf celles qui sont contraires aux présentes.